



Divorce à l'amiable avec un avocat en commun

Par **rollycathe**, le **24/01/2011** à **09:43**

Bonjour, je suis actuellement séparé de mon épouse depuis le 10/10/2010, j'ai fait une main courante au commissariat, je suis retraité, mon épouse aussi, je vis à Nice avec une amie, mon épouse vit à Grasse avec mon fils on désire divorcer en procédure rapide à l'amiable avec un seul avocat quel est le coût et la démarche à suivre Merci

Par **chris_idv**, le **24/01/2011** à **14:29**

Bonjour,

Si la procédure est bien amiable jusqu'à la fin environ 2000€ approximativement.

Cordialement,

Par **laurelyz2002**, le **03/02/2011** à **16:43**

Dans mon cas en RP, au départ un seul avocat 1196€ TTC chacun, puis M. change d'avis donc on reprend chacun un avocat. Mon 2^e avocat 1100€ TTC.

Je te conseille de prendre chacun son avocat car ce n'est pas forcément beaucoup plus cher et si l'autre change d'avis en cours, ton avocat pourra toujours te représenter; ce qui n'est pas

le cas avec un seul avocat.